

Surveillance Entomologique du vecteur des virus de dengue, chikungunya et Zika en Nouvelle-Calédonie

Bulletin 06/14 du 28 novembre 2014

Laurent Guillaumot



*Activité subventionnée par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Avec la contribution technique des mairies de Nouméa, Le Mont Dore et Dumbéa*

1. INTRODUCTION

Le moustique *Aedes aegypti* est à ce jour le seul vecteur de la dengue et du chikungunya présent en Nouvelle-Calédonie. Il est de plus le vecteur quasi certain du virus Zika qui est transmis localement depuis le début de l'année 2014.

Dans ce bulletin vous est présentée la situation entomologique de ce vecteur, incluant les données collectées à Nouméa, au Mont Dore et à Dumbéa pour le mois d'octobre 2014. Entre 70 et 100 maisons ont pu être visitées dans chacun des secteurs.

Des actualités liées aux activités du Réseau de Surveillance Entomologique sont également fournies.

2. METHODE

Les indices entomologiques présentés sont les suivants :

- **Indices « larvaires »** : Indice Maisons (les 5 secteurs), Indice de Breteau Pondéré (les 5 secteurs), Indice Nympe par Maison (à Nouméa), Indice de Productivité d'Adultes (au Mont Dore et à Dumbéa)
- **Indices « adultes »** : Indice Pondoires Pièges Collants (à Nouméa),

La description de la surveillance entomologique, le détail des secteurs surveillés et le mode de calcul des indices ci-dessous peuvent être consultés sur le site internet de l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie (IPNC) à la page suivante : <http://www.institutpasteur.nc/fonctionnement-du-reseau-de-surveillance-entomologique/>

3. RESULTATS

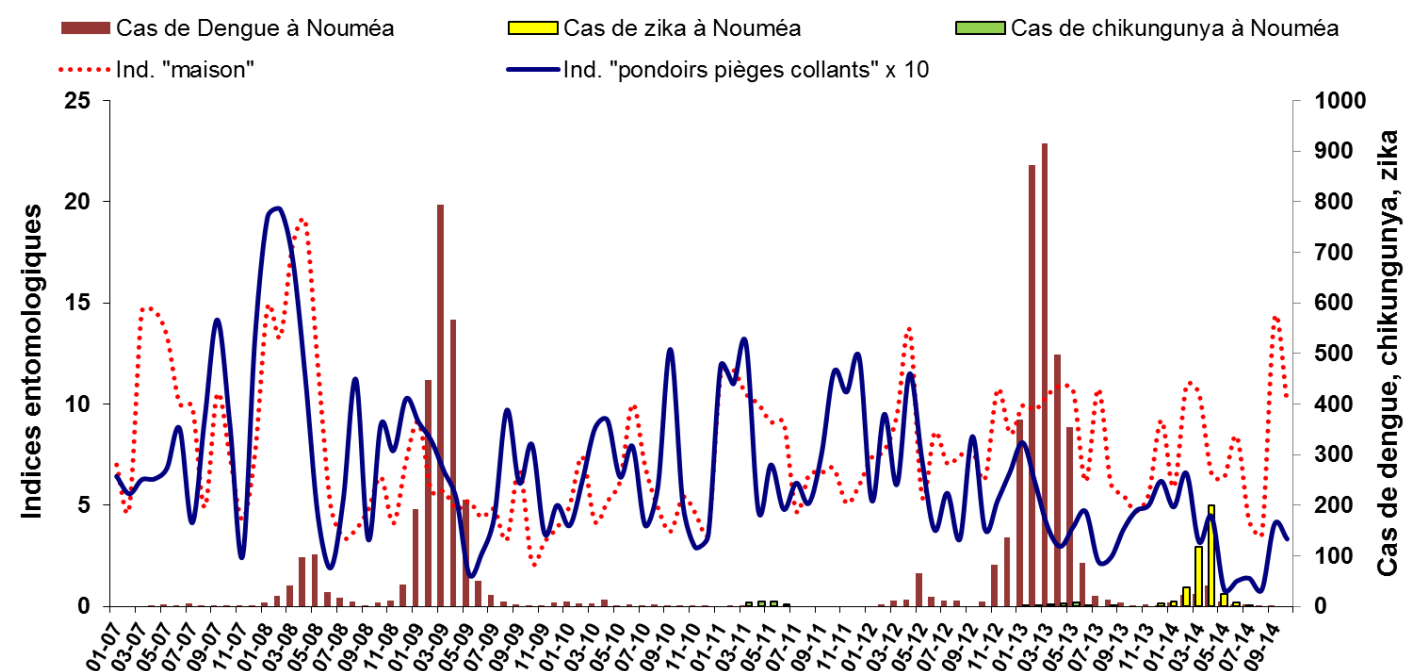
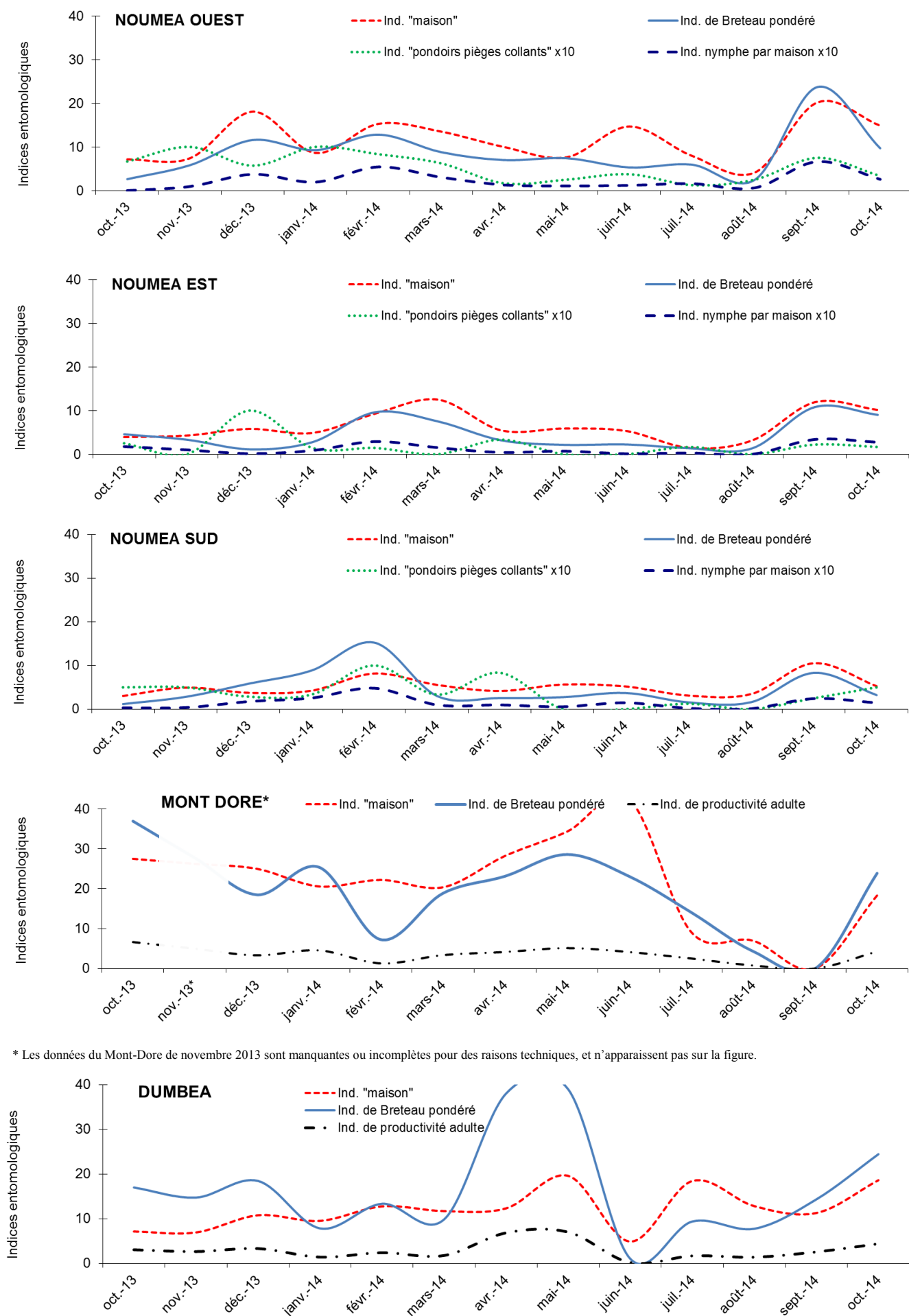


Fig. 1 : Evolution mensuelle des indices entomologiques et du nombre de cas d'arboviroses, Nouméa, 2007-2014.



* Les données du Mont-Dore de novembre 2013 sont manquantes ou incomplètes pour des raisons techniques, et n'apparaissent pas sur la figure.

Fig. 2 : Evolution mensuelle des indices entomologiques : Nouméa, Mont Dore, Dumbéa, 2013-2014.

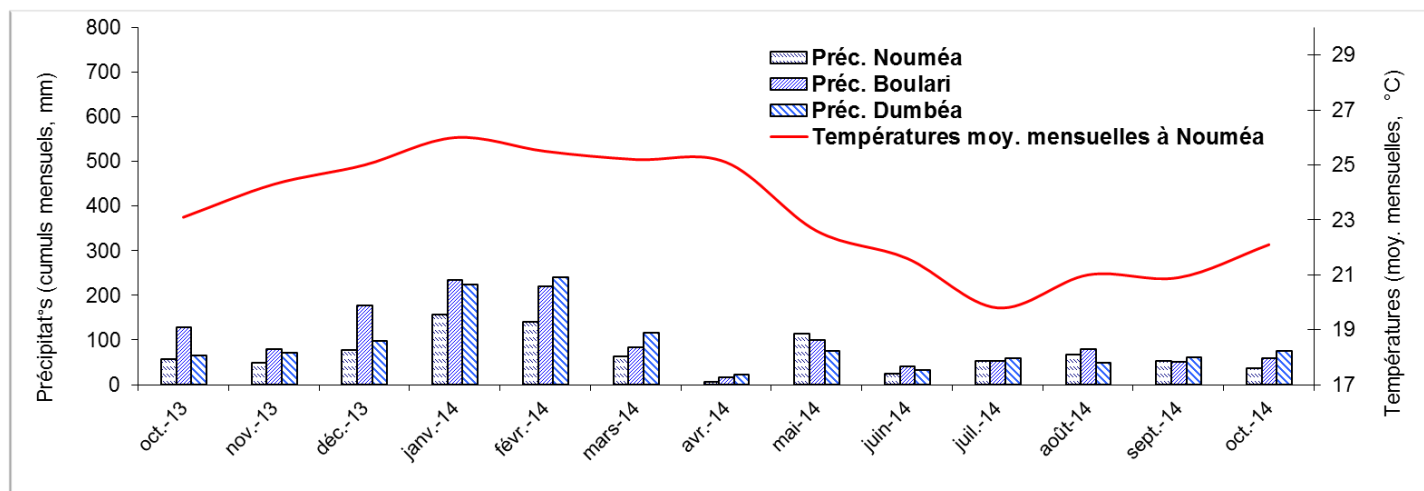


Fig. 3 : Evolution mensuelle des températures et précipitations à Nouméa, Boulari, Dumbéa, 2013-2014.

Source : Météo France.

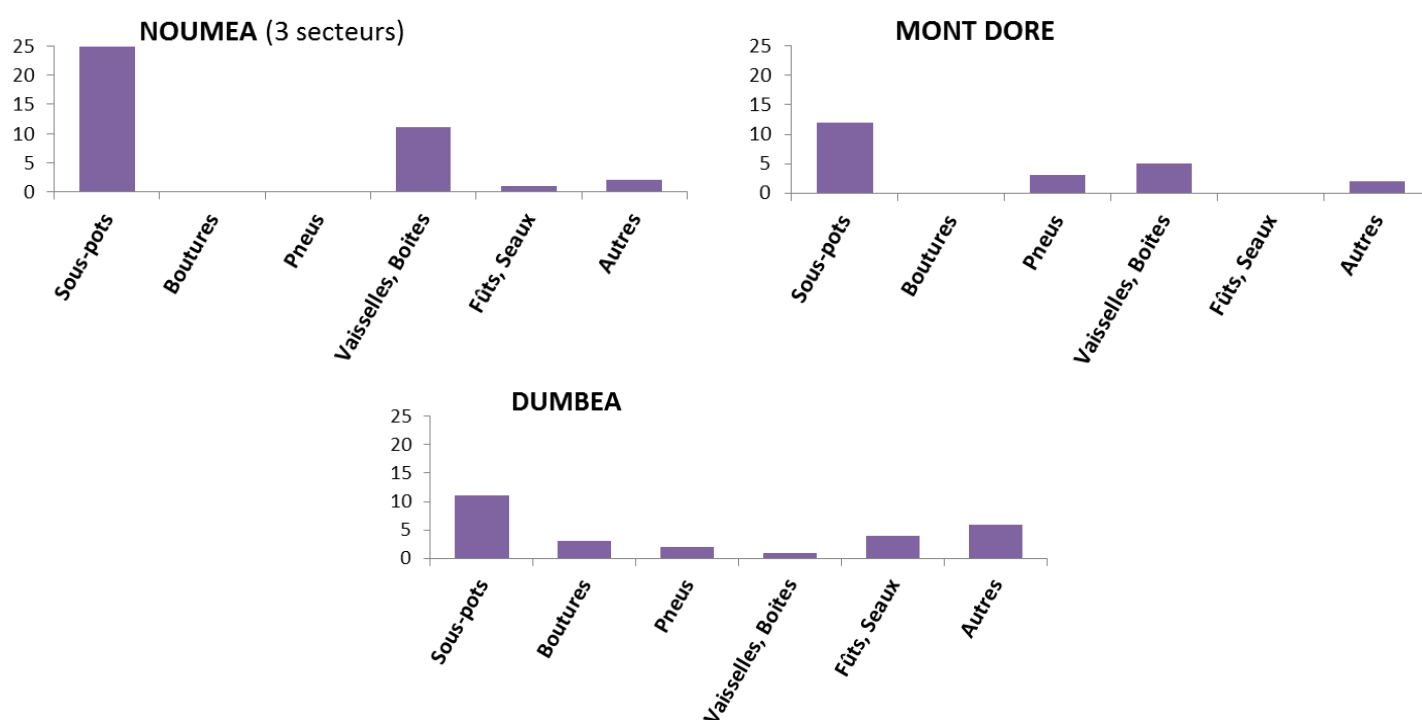


Fig. 4 : Répartition des gîtes positifs *Ae. aegypti*, Nouméa, Mont Dore et Dumbéa, Octobre 2014.

4. COMMENTAIRES

Les indices entomologiques sont en diminution dans les trois secteurs de Nouméa pour le mois d'octobre après un épisode d'augmentation en septembre. L'Indice Maisons reste toutefois élevé (14,8) dans le secteur Ouest.

La courbe de l'Indice Pondoires-Pièges Collant évolue parallèlement à celles des autres indices (excepté à Nouméa Sud), ce qui est un bon signe, suggérant une faible présence de gîtes alternatifs non détectables par les enquêteurs (gouttières, gîtes souterrains, trous d'arbres...).

Les gîtes les plus fréquents à Nouméa restent d'une part les sous-pots mis en eau par les habitants (arrosage), et d'autre part les boîtes et éléments de vaisselle mis en eau par les précipitations. La fréquence plus importante des premiers, contrairement à ce qui avait été observé en septembre, confirme une configuration caractéristique de saison sèche. Il faudra donc s'attendre à une augmentation de la densité vectorielle dès le retour de précipitations plus abondantes.

La situation est plus préoccupante au Mont Dore et à Dumbéa où les indices sont en augmentation. L'Indice Maisons, proche de 20 dans ces deux communes, dénote un certain laxisme des habitants malgré les campagnes de prévention, ce qui est confirmé par la diversité des gîtes retrouvés incluant des seaux à boutures et des pneus.

5. SUIVI DE LA SENSIBILITE AUX INSECTICIDES

La sensibilité aux insecticides d'une population d'*Aedes aegypti* provenant de la commune de Dumbéa a été testée. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 1: Mortalité des moustiques *Ae. aegypti* femelles adultes obtenue après 60 minutes d'exposition à la deltaméthrine.

Provenance des moustiques testés	Date de capture	Types de gîte	Mortalité obtenue par exposition à la deltaméthrine
Dumbéa (Katiramona)	13/10/2014	Sous-pot, seau, brouette	98%

La population testée peut être considérée comme sensible à l'insecticide considéré.

6. INFORMATIONS

L'épidémie de **chikungunya** qui sévit actuellement en Polynésie française continue sa progression. Le nombre de cas rapportés (cas cliniquement évocateurs ayant donné lieu à une consultation) s'élève à environ 11230 et 4 décès sont à déplorer, dont un nourrisson (ProMED, 28/11/14).

En **Nouvelle-Calédonie**, 6 cas importés (Polynésie française) ont déjà été confirmés. De plus, 3 cas de dengue ont été enregistrés pour la période octobre-novembre, ainsi que deux nouveaux cas de Zika après 3 mois d'interruption (DASS-NC, 20/11/14). Ces dernières infections (dengue et Zika) ont été contractées localement.

7. DISCUSSION ET CONCLUSION

La présence de trois arbovirus différents est de nouveau avérée en Nouvelle-Calédonie.

Il semble toutefois que la principale menace est liée à une augmentation probable de l'introduction de nouveaux cas de chikungunya. Ceci est dû à la gravité relative de la maladie, augmentée de l'absence quasi-totale d'immunité de la population calédonienne vis-à-vis de ce virus, moins d'une centaine de cas au total ayant été rapportés au cours des épisodes précédents.

La présence du vecteur, est en légère diminution à Nouméa, mais au regard des épidémies de dengue passées, elle reste suffisante pour assurer une transmission virale efficace. Elle est par contre en augmentation dans les communes du Mont Dore et de Dumbéa. La situation exacte dans les autres communes de Nouvelle-Calédonie n'est pas connue avec précision, mais la plupart des enquêtes entomologiques réalisées au cours des années passées suggèrent un risque entomologique égal ou supérieur à celui qui est déterminé dans les communes du Grand Nouméa.

Les prévisions météorologiques saisonnières indiquent une probabilité de précipitations en moyenne normales ou inférieures à la normale pour la période s'étendant jusqu'à fin janvier (<http://www.meteo.nc/previsions/prevision-saisonniere?showall=&limitstart=>), ce qui pourrait constituer un appui pour la lutte anti-vectorielle.

Cependant, la plus grande prudence reste d'actualité et les consignes de prévention à l'intention de la population restent d'actualité: élimination des gîtes larvaires du vecteur, protection individuelle vis-à-vis des piqûres de moustiques, et consultation dès l'apparition de symptômes évocateurs.

Rappel du site internet de la DASS-NC, pour plus de détails sur les épidémies :

http://dass.gouv.nc/portal/page/portal/dass/observatoire_sante#

Rappel du site internet de l'IPNC, pour plus d'informations concernant l'entomologie médicale :

<http://www.institutpasteur.nc/les-moustiques-et-la-dengue/>